



Urgent mon neveu a de gros souci avec son bailleur

Par **eve37**, le **11/01/2013** à **12:36**

bonjour mon neveu a louer une chambres d'hotel meubles au mois il est rester 1 ans dans cette hotel il avait plus de travail il c'est retrouver avec une dette de 980 euros a l'heure actuel il lui reste 680 euro a lui donnet. aucun bail et aucune cotion na etait demander quand il est rentrer dans cette hotel juste une quittance de loyer par mois . le bailleur a garder des effets personnel jusqu'a remboursement de la dette a t'il droit? il ne les a pas mis dehors il sont parti de leur plein greer pour ne pas augmenter la dette . il a forcer mon neveu a prendre une 2 eme chambres quand sa copine et allezle rejoindre. il n'avait pas d'eau chaude juste un ballon pour la douche et des mur insalubre le loyer etait de 270 euros et il a augmenter a 300 pour dire faire des travaux et mettre de l'eau chaude sa na jamais etait faits aider moi merci